



Montréal, le 30 juin 2016



Objet : Demande d'accès à l'information
N/D 10612.1.1.367

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès datée du 31 mai 2016.

En ce qui concerne le nombre d'appareils de loterie vidéo (ALV) en fonction, vous trouverez sous pli un tableau couvrant les cinq dernières années financières.

En ce qui concerne les informations demandées à vos questions 2, 3, 4, 7 et 8, Loto-Québec ne détient pas de document les concernant et ainsi conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi), nous n'y donnerons pas suite. Par ailleurs, veuillez noter que c'est la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) qui détermine si un établissement a le droit d'exploiter un ALV. Par la suite, Loto-Québec, en application des critères socio-économiques, décide si des ALV sont effectivement attribués à l'établissement détenteur de la licence d'exploitation. Le retrait des ALV peut, pour sa part, se faire selon plusieurs motifs, notamment, le retrait de la licence émise par la RACJ, le déménagement, la faillite, le défaut de paiement ou la fermeture de l'établissement.

En réponse à questions 5 et 6 nous vous invitons à consulter les rapports annuels que vous trouverez sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://lotoquebec.com/cms/corporatif/fr/la-societe/rapport-annuel>

Vous pouvez toutefois en appeler de cette décision devant la *Commission d'accès à l'information*. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lynne Roiter
Secrétaire générale et vice-présidente - Direction juridique
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information

p. j.

Nombre d'appareil de loterie vidéo réparti par secteur¹

Secteur	31 mars 2012	31 mars 2013	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2016
Laval	1 077	1 086	1 079	1 125	1 136
Montréal	3 152	3 136	3 173	3 134	3 265
Québec	883	894	867	896	929
	335	335	335	335	335
Mauricie-Lanaudière	753	758	760	737	723
	200	200	200	200	200
Estrie	829	816	778	768	775
Centre-du-Québec	614	642	634	613	617
Saguenay	667	657	652	649	643
Bas-St-Laurent	547	586	596	617	615
Laurentides-Abitibi	753	750	723	731	708
Montréal	996	1 000	1 007	1 001	973
Outaouais	807	823	840	814	682

¹ Les « régions » ont été abandonnées au profit de « secteurs » au cours de 2012-13 et ainsi, les données antérieures reflètent cette modification.